



## PV du Comité Directeur du 24 février 2022

Sont présents : Le Président Franck RECOING (FR), Jacques ALAYRAC (JA), Didier BARONE (DB), Florence BAUDRIBOS (FB), Yves GINOUX (YG), Jacques GIRAUD (JG), Francis HABERT (FH), Jean-Paul IMBERT (JPI), Bruno MAERTEN (BM), Bernard MAHIOU (BMA), Franck MALECOT (FM), Christian OLIVERES (CO), Marc SANJUAN (MS), David BINISTI (DBI)

Excusés : Jean-Louis CHAUDOT (JLC), Claude HENNO (CH), Remy MORETTI (RM), Stéphane PICHON (SP)

### L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Approbation du compte rendu du CD du 27/01/2022
- ✓ Modifications de jauge et candidatures de nouveaux membres
- ✓ Point sur les travaux du pavillon
- ✓ Présentation des projets de comptes CNTL et DSP1 pour l'exercice 2021
- ✓ Autorisation de dépense pour la Fête du Club / 50 ans
- ✓ Fixation de la date de l'AG
- ✓ Agenda
- ✓ Questions diverses

La séance se tient dans les locaux de Keller Williams 460 Avenue du Prado, Le Président ouvre la séance à 18h05, et s'associe à l'assemblée pour féliciter la performance de BM dans la Transquadra.

FR propose d'instituer un trophée CNTL Maxime Tarrazi décerné par le CD, récompensant la performance d'un coureur, et d'un pêcheur.

Proposition votée à l'unanimité.

- ✓ Approbation du compte rendu du CD du 27 janvier 2022

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

- ✓ Candidatures de nouveaux membres

### Suite Sociétaire démissionnaire

TOUBANCE Hervé (Marseille)

Suite Jean Luc AUTUORI - Bateau : CARPE DIEM – Voilier : 9.80 x 3.04

Gyptis n°75

Parrains : Michel TIERCELIN, Pierre Henri MONTANGON

Secteur activité : Tpt Maritime – Dir trésorerie CMA CGM

Age : 43 ans

HUGONNET Maxime (75 Paris)

Suite Mohamed GOUNI - Bateau : TIMBUKTU – Voilier : 12.10 x 3.95

Gyptis n°78

Parrains : Armand FORESTIER, Michel ESCALLIER LACHAUP

Secteur activité : BTP

Age : 35 ans

#### Annuel DSP

BENHAIM Michel

Bateau : MIMINI – Moteur 7 x 2.36

Panne B n°28

Secteur d'activité : Police - Retraité

Age : 61 ans

#### Succession parent/enfant du vivant

DESBOEUF Pierre, suite père Gérard DESBOEUF

Bateau : ALTERNATIVE – Voilier 10.50 x 3.22

Euthymènes n°21

Age : 26 ans

#### Modification de jauge

NOM	BATEAU ACTUEL	DATE DE LA DEMANDE	DEMANDE	OBSERVATIONS
ATTOYAN MARTINE sociétaire 06/11/2003	LA MARTINE (M) 8,30 X 2,95 ST VICTOR 11	14/12/2021	MOTEUR 9,10 X 2,99	FLYER 9 SUNDECK passe pas sous pont Possible protis 61 / laisse sa place pour nv sociétaire 8x3 "peneluca"
SIGNORET PATRICK sociétaire 15/03/2018	LE PASSOU (M) 8,50 X 2,76 CARENAGE 28	09/02/2022	MOTEUR 8 X 2,76	BATEAU TAILLE IDENTIQUE

Approuvées à l'unanimité

#### ✓ Point sur les Travaux du Pavillon

Les travaux sur le Pavillon sont en cours au Chantier Naval de Marseille, le pavillon est sorti de la forme, il est amarré au poste 190 le temps que les travaux de chaudronnerie et de peinture soient terminés.

La pose de la terrasse en teck coté entrée se fera une fois le pavillon revenu au Vieux-Port, pour des questions de délai d'approvisionnement du bois.

Malgré les travaux supplémentaires, l'enveloppe budgétaire globale ne sera probablement pas dépassée.

Il est proposé de fêter le retour du pavillon en offrant un apéritif aux sociétaires. A valider avec les restaurateurs en fonction de la date de retour et de remise en service.

## ✓ Présentation des projets de comptes annuels DSP et Club

JPI présente les projets de SIG sur 5 ans, et précise que 2017 et 2018 ne sont pas à comparer avec les années suivantes dans la mesure où elles concernaient la précédente DSP, avec un périmètre différent.

Augmentation significative du résultat, liée à l'augmentation des escales, des transmissions et des augmentations de jauge.

DBI souligne la forte implication des salariés, ayant permis un tel résultat.

Une synthèse concernant l'implication du directeur et de son équipe est faite par FR qui souligne l'impact du travail réalisé sur les résultats de la DSP et du CLUB mais aussi la qualité du suivi du chantier du pavillon flottant avec sans doute des économies liées à ce suivi et aux négociations qui en ont découlé. Ces considérations sont confirmées par BM qui souligne lui aussi l'engagement du directeur et des équipes.

Dans ce contexte des hypothèses de primes pour les salariés incluant le directeur sont évoquées et mises au vote.

Une enveloppe globale de 30 K€ à distribuer est votée à l'unanimité à charge pour le secrétaire général et le Président de les répartir selon les proportions évoquées.

L'enveloppe est votée à l'unanimité.

## ✓ Organisation fête du club / 50 ans

FB présente un budget global de la fête des 50 ans à 60 k€, avec une participation du club à hauteur de 28 800 €. Cette participation pourra être moindre dans la mesure où nous trouvons des partenaires.

L'enveloppe est votée à l'unanimité.

## ✓ Fixation de la date de l'AG

La date de l'assemblée Générale Ordinaire est fixée au 28 avril 2022.

## ✓ Questions diverses

DBI Présente la vidéo du sinistre du Florejar qui est monté sur la panne Pôle Course. La gestion du sinistre est en cours.

Pour palier à la fuite d'eau sous le quai de Rive Neuve, privant les pannes Criée, Simos et Euthymènes, il a été tiré par les agents portuaires un réseau secondaire sous la panne transversale.

FB propose qu'à la réouverture du restaurant suite aux travaux sur le pavillon, il soit permis aux restaurateurs de fermer pendant 3 services. L'assemblée s'accorde à dire que le moins pénalisant pour les sociétaires serait de fermer dimanche lundi et mardi pour le service du soir.

La proposition est votée à l'unanimité.

CO présente l'article 2 des statuts du CNTL, et propose que soit exploité le statut de membre adhérent. Cela concerne les membres actifs qui n'ont plus de bateaux, les co-propriétaires non majoritaires, les amis des sociétaires, les sympathisants du Club, les postulants de la liste d'attente, les jeunes (de plus de 16 ans).

Comment devenir membre adhérent ?

- Automatiquement pour les anciens membres actifs qui le souhaitent,
- Moyennant une cotisation de 120 € / an, 60 € pour les moins de 30 ans,

Ce statut donne droit à une carte d'accès aux pannes, accès aux manifestations festives du club, accès au tarif sociétaire au restaurant et l'accès à l'Ecole de Voile aux conditions des sociétaires.

Il est demandé de pouvoir éditer une carte de membre avec la photo du porteur.

Dans certains cas, certains sociétaires demandent lors de la mise à terre de leur bateau sur l'aire de carénage de remettre à l'eau le lendemain matin plutôt que le soir même.

Cela a une incidence sur le planning des agents portuaires, aussi, il est décidé de permettre une mise à l'eau le lendemain matin si le planning des manutentions le permet, et en appliquant une pénalité si le sociétaire n'est pas en mesure de remettre à l'eau à l'heure prévue.

La Lettre d'engagement de partenariat de la BP Med est présentée, elle témoigne de l'implication forte de ce partenaire dans l'accompagnement du CNTL sur le long terme.

JA demande qu'une communication régulière soit faite aux sociétaires, il est retenu qu'une fréquence par quinzaine était préférable à une fréquence hebdomadaire.

CO indique qu'un groupe de travail avec la SNM se met en place afin de réfléchir conjointement à l'avenir des DSP et de l'animation du plan d'eau.

La SNM a mis son restaurant à disposition du CNTL pour la remise des prix du challenge d'hiver.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Comité Directeur est levée à 20heures 25.



Le Président  
Franck RECOING



Le Secrétaire Général,  
Bruno MAERTEN